

Les résultats de la première enchère du mécanisme de rémunération de capacité sont conformes aux attentes d'Elia. Deux nouvelles centrales au gaz devront être construites. Ce sont les projets d'Engie à Vilvorde et aux Awirs qui ont été retenus.

BERNARD PADOAN

C'est peu dire que les résultats du premier tour d'enchères du mécanisme de rémunération de capacité (CRM) étaient attendus. Pour rappel, ce dispositif de subsides a été mis en place pour pallier l'extinction progressive des sept réacteurs nucléaires belges d'ici fin 2025. Les producteurs d'électricité disposant de capacités existantes ou futures étaient admis à soumettre leurs projets auprès d'Elia, le gestionnaire du réseau de transport haute tension (GRT) de notre pays. En substance, ils devaient faire une offre de la quantité de courant qu'ils s'engagent à fournir à partir de novembre 2025 et du montant du subside qu'ils revendiquent pour offrir cette garantie de fourniture.

Lors de ce premier round, dont les résultats ont été validés par la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg), quarante projets ont été retenus par Elia, pour une capacité totale de production de 4.447,7 MW. « Nous avons reçu plus de projets que ce à quoi nous nous attendions », a indiqué Chris Peeters, l'administrateur-délégué d'Elia. De sorte que deux tiers des projets soumis ont été retenus, ce qui suffit à atteindre l'objectif fixé. Pour un peu plus de la moitié (56 %), il s'agit d'unités existantes ; pour 1 %, de parcs de batteries ; pour 7 %, de la gestion de la demande – des gros utilisateurs qui s'engagent à baisser leur consommation quand Elia le leur demandera ; et, pour le solde (36 %), de deux projets de nouvelles centrales au gaz.

Le gros lot pour Engie

Concernant ces dernières, parmi tous les candidats qui avaient participé aux enchères... c'est Engie qui décroche le gros lot : l'énergéticien, actuel exploitant du parc nucléaire, a déposé les deux meilleures offres – c'est-à-dire celles qui demandaient le moins de subsides – avec ses projets de centrales à Vilvorde et aux Awirs – toutes deux d'une capacité de 875 MW.

On s'attendait à ce qu'éventuellement une troisième centrale au gaz soit nécessaire, mais il n'en a rien été dans la mesure où des projets de parcs de batteries et de gestion de la demande ont pu être sélectionnés dès cette enchère à quatre ans de l'échéance (T-4) – alors qu'Elia attendait plutôt ce type de candidatures lors du deuxième round d'enchères, qui se tiendra en 2024, à T-1. Au total, ce sont 2,2 GW de nouvelles capacités qui ont été retenus lors de ce premier tour du CRM. Une fois appliqué un facteur de « derating » – couvrant les moments pendant lesquels ces moyens de production ne sont pas disponibles, par exemple pendant les entretiens –, cela représente 1,93 GW net. Avec les capacités nouvelles qui seront apportées lors de la deuxième enchère, on de-

vrait atteindre les 2,3 GW de capacités nouvelles estimées nécessaires par la ministre fédérale de l'Énergie, Tinne Van der Straeten (Groen).

Du côté d'Engie, cette nouvelle est accueillie « avec satisfaction », nous a expliqué Anne-Sophie Hugé, porte-parole de l'énergéticien. « Cela confirme qu'Engie a une expertise et une compétence, et veut continuer un rôle dans la production d'électricité en Belgique, en augmentant sa capacité renouvelable, mais aussi en contribuant à la sécurité d'approvisionnement avec des outils pilotables et locaux. »

L'inconnue des permis

Bémol de taille : Engie n'a pas encore obtenu le permis d'environnement pour la nouvelle centrale de Vilvorde, rejeté par les autorités provinciales du Brabant flamand et qui fait l'objet d'un appel devant la ministre flamande de l'Environnement, Zuhair Demir (N-VA). « Convaincu de la solidité et la qualité de sa demande de permis », Engie avait décidé de ne pas attendre l'issue de la procédure d'appel pour participer à l'enchère. Si d'aventure l'énergéticien ne devait pas obtenir l'indispensable feu vert, il lui appartiendrait de présenter une solution alternative, sous peine de s'exposer à des pénalités.

Après ce premier résultat, la procédure du CRM n'est pas finie pour autant. On notera qu'Elia cherchait à l'origine 7,4 GW de capacités dès le premier tour. Soit un écart apparent de 3 GW avec les chiffres présentés ce dimanche. Pas d'inquiétudes dans le chef du GRT, qui explique qu'une partie des candidats potentiels, disposant de capacités de production existantes et qui ont participé aux préqualifications pour le round T-4, ont déjà apporté la garantie qu'ils participeraient au round T-1. Le chiffre de 7,4 GW devrait donc être atteint.

Mais ce n'est pas tout. Sachant qu'en période de pointe – un soir d'hiver très froid –, notre pays a besoin de 13,6 GW d'électricité pour couvrir la demande, il faut encore trouver pas mal de courant. Cette électricité supplémentaire devrait venir, pour 2 GW, des interconnexions avec les pays voisins, pour 3 GW, des capacités existantes ou futures qui n'étaient pas admises au CRM parce qu'elles sont déjà subsidiées par ailleurs – essentiellement le renouvelable –, et 1,5 GW de capacités qui soumettront leurs projets à l'enchère de 2024.

Le gouvernement va décider

Va-t-on y arriver ? « Nous sommes sur la bonne trajectoire pour garantir la sécurité d'approvisionnement électrique du pays, avec ou sans prolongation du nucléaire », nous a assuré Chris Peeters. Précisément : avec ou sans ? « Ça, c'est une décision politique », indique le patron d'Elia.

De fait, le gouvernement Vivaldi s'est laissé l'opportunité de décider d'ici à la fin du mois de novembre de la prolongation (ou pas) de la durée de vie de 2 GW de nucléaire (Doel 4 et Tihange 3). Une décision qui sera prise sur base de deux critères : la garantie de la sécurité d'approvisionnement et l'impact de la sortie complète du nucléaire sur le prix de l'électricité. Concernant ce dernier, une étude commandée par la ministre de l'Énergie à l'UGent a conclu que l'impact de la non-prolongation des deux réacteurs serait très limité – de l'ordre de maximum 15 euros supplémentaires par an sur la facture d'un ménage moyen.

Ce dimanche, la ministre a présenté le résultat des enchères du CRM au conseil des ministres restreint. « Le kern m'a chargé de faire un rapport d'évaluation sur base des deux critères d'ici à la fin du mois de novembre », a précisé Tinne Van der Straeten. La ministre, partisane d'une sortie complète du nucléaire, se dit « sereine ». « Il y a plus de projets qui ont été soumis que ce qui était nécessaire, ce qui permet d'arriver à un prix plus bas », a-t-elle insisté. « Il y a un minimum de gaz et un maximum de technologies, comme les batteries et la gestion de la demande. » Pour Tinne Van der Straeten, le nombre de projets soumis « montre l'intérêt des grands acteurs énergétiques et industriels d'investir dans la transition énergétique ».

Concernant un autre point important, à savoir le coût du CRM, ni Elia ni la ministre n'ont voulu le chiffrer. Toutefois, sachant que le prix moyen annuel pondéré des subsides attribués est de 31.671 euros/MW, on peut se risquer à une petite multiplication par ce montant des 4.447 MW sélectionnés, ce qui donne près de 140 millions d'euros pour la première année de fonctionnement du mécanisme. Il est difficile de se projeter au-delà, dans la mesure où les trois quarts des projets retenus n'ont demandé qu'un contrat d'un an, bien entendu renouvelable, tandis que seules les nouvelles centrales au gaz ont fait offre pour quinze ans. A ce montant de 140 millions, il faudra ajouter le coût des subsides de la seconde enchère, en 2024, impossible à définir à cette heure, pour obtenir le coût total du mécanisme. Un coût total que le gouvernement De Croo s'est engagé à ne pas répercuter sur la facture des consommateurs, mais qui devrait néanmoins bien peser, d'une façon ou d'une autre, sur le budget de l'État – et donc au moins en partie sur les contribuables.

Du côté des réactions, on soulignera que, sans surprise, le MR – seul parti de la majorité à défendre ouvertement une prolongation du nucléaire – affiche son inquiétude. « Le CRM reste à ce stade beaucoup trop incertain sur les capacités disponibles d'énergie », a indiqué le

président du parti libéral, Georges-Louis Bouchez, via Twitter. « Nous avons aussi de grandes inquiétudes sur les émissions de CO₂ et le prix. Prévoir deux centrales au gaz le premier jour de la COP26 doit nous amener à réfléchir. »

A l'inverse, la famille écologiste a affiché son optimisme. « Aujourd'hui, notre pays franchit une nouvelle étape importante dans le passage à une énergie 100 % renouvelable », ont souligné, dans un communiqué commun, Rajae Maouane et Jean-Marc Nollet, coprésidents d'Ecolo, et Meyrem Almaci, présidente de Groen. « Le résultat de la vente aux enchères montre clairement que nous pouvons garantir l'approvisionnement en énergie pour toutes et tous. C'est une très bonne nouvelle pour les familles et les entreprises. La décision finale de fermer les centrales nucléaires est maintenant entre les mains du gouvernement. Tous les éléments sont sur la table pour la poursuite de la mise en œuvre de l'accord de coalition. »

Engie a déposé les deux meilleures offres avec ses projets de centrales à Vilvorde et aux Awirs – toutes deux d'une capacité de 875 MW.

© BELGA.

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Énergie, et Chris Peeters, CEO d'Elia, lors d'une conférence de presse, ce dimanche. © BELGA.



Il y a plus de projets qui ont été soumis que ce qui était nécessaire, ce qui permet d'arriver à un prix plus bas

Tinne Van der Straeten
Ministre de l'Énergie

Nous sommes sur la bonne trajectoire pour garantir la sécurité d'approvisionnement électrique du pays, avec ou sans prolongation du nucléaire

Chris Peeters
CEO d'Elia

”

”